

SPORT BUSINESS

L'athlétisme dans l'ère du professionnalisme

Une Ligue et un circuit professionnel devraient voir le jour l'an prochain, permettant aux athlètes de mieux préparer les JO de 2012.

Au lendemain des Championnats d'Europe de Göteborg et à la veille du DécaNation (lire encadré) qui se tiendra le 26 août au stade Charléty à Paris, l'athlétisme français fait sa mue. « Pour la quatrième année consécutive, le nombre des licenciés est en augmentation de 3 % cette année pour atteindre les 182.000 adhérents dans 1.800 clubs », annonce le président de la FFA, Bernard Amsalem. Et la marge de progression est importante au regard des 2 millions de personnes qui pratiquent l'athlétisme de loisir, principalement la course à pied. « Aujourd'hui, nous nous situons au cinquième rang mondial et au deuxième européen derrière la Russie », précise-t-il. Certes les ressources fédérales sont sans commune mesure avec le football par exemple : le budget se monte à 13,2 millions d'euros (dont 4 millions de subvention du ministère des Sports). Mais l'on assiste à un certain « frémissement » du côté des sponsors. Aux côtés d'Adidas et de la Caisse d'Épargne, Gaz de France – un temps éloigné de la Fédération, mais pas de l'athlétisme avec le meeting Gaz de France Paris Saint-Denis ou encore le Marathon de Paris – a renoué son partenariat avec la FFA qui a signé un accord avec le groupe Lagardère et Epson. Sans oublier le constructeur automobile Seat, partenaire du DécaNation. Des tickets qui se négocient à partir de 300.000 euros dans la catégorie fournisseurs et de 800.000 à 2 millions pour les partenariats secondaire et principal. « On veut faire évoluer notre politique de partenariat et la professionnalisation de l'athlétisme devrait nous y aider », souligne Bernard Amsalem. Car la grande affaire de la FFA, c'est la création d'une Ligue et d'un circuit professionnel au début de l'année 2007. Une première mondiale dans un sport jugé très conservateur. « Aujourd'hui, l'athlétisme n'a plus rien à voir avec la discipline pratiquée il y a cinq ou



L'équipe de France du relais 4 x 400 mètres avec Marc Raquil (premier plan à droite en bleu) qui a décroché la médaille d'or aux 19^{es} Championnats d'Europe d'athlétisme à Göteborg au début du mois d'août.

dix ans, commente le président de la Fédération. Les athlètes de haut niveau doivent bénéficier d'une sécurité sur le plan économique et juridique. Il s'agit donc de « créer un cadre » qui permette au sportif de bénéficier des avantages sociaux (couverture sociale, cotisation retraite, etc.) et fiscaux comme l'ensemble des citoyens. « Ce n'est pas le cas actuellement et cela perturbe leur préparation sportive », souligne le responsable de la FFA. Il ajoute : « Notre ambition, c'est d'avoir des athlètes responsables dans la gestion de leur carrière. Cette évolution ne passera pas par les clubs. Les athlètes de haut niveau sont rattachés actuellement à

des groupes d'entraînement privés. Il faut donc les structurer juridiquement en des Team pro. Mais on ne ferme pas la porte aux clubs qui pourront dans l'avenir organiser un secteur professionnel », explique Bernard Amsalem.

Un centre de formation

Naturellement, la Fédération souhaite voir la future Ligue professionnelle travailler en amont pour détecter des jeunes qui bénéficieront alors de contrats d'apprentissage. La FFA recherche un site dans le sud de la France pour y aménager un centre de formation. Déjà les partenaires de la FFA se mobilisent sur ce projet. Le

Groupe Caisse d'Épargne appuie l'opération baptisée « Destination Athlétisme 2012 » qui vise à repérer le plus tôt possible les athlètes à fort potentiel qui ne sont pas directement issus des rangs des équipes de France jeunes. Des opérations de détection sont menées dans trois grands secteurs : l'univers des clubs avec l'opération « Déficit jeunes talents », l'univers scolaire avec « Urban Athlétisme », l'univers social avec « Urban Athlétisme » en direction des zones urbaines sensibles. Il s'agit, bien sûr, de préparer dans les meilleurs conditions les Jeux Olympiques d'été qui se tiendront à Londres en 2012 et de sélectionner une soixantaine d'athlètes sus-

ceptibles de ramener des médailles. Gaz de France indique partager « les valeurs fondamentales de l'athlétisme, à la fois épreuve reine et sport populaire, accessible et convivial ». Le groupe a près de 20 athlètes sous contrats qu'il « accompagne tout au long de leur parcours sportif », mais aussi « dans le domaine de la reconversion professionnelle et de l'insertion ».

De son côté, le groupe Lagardère a bâti, en liaison avec la FFA, un circuit national de meetings (onze au total), baptisé « Lagardère Athlétisme Tour », qui a débuté le 14 mai à Montgeron et s'achèvera le 5 septembre à Nancy. « Ce cir-

cuit existait sous la même forme depuis trois ans déjà, mais là il monte en puissance, pour aboutir dès l'an prochain à la création d'un véritable circuit professionnel de dix meetings susceptible d'intéresser les opérateurs de TV avec lesquels nous sommes en négociation », explique Virgile Caillet, responsable du marketing à la FFA. La charge de redistribuer l'enveloppe financière aux meetings reviendra à la fédération qui a également accès au Centre d'expertise du Team Lagardère, situé au stade Jean-Bouin à Paris.

ALAIN ECHEGUT

Succès pour le DécaNation

Huit pays. En imaginant le DécaNation, la FFA souhaitait combler un vide dans le calendrier international, où les meetings se taillent désormais la part du lion. Rappelons le concept de cette compétition née l'an passé dont le budget d'organisation s'élève à 1 million, sponsorisée par Seat et les collectivités territoriales et diffusée par France Télévisions. Chacun des huit pays engagés (Allemagne, Chine, Espagne, États-Unis, France, Jamaïque, Pologne, Russie) présente son meilleur athlète, homme et femme. A chaque épreuve (100 m, 400 m, 1.500 m, 110 m haies, 3.000 m steeple, longueur, hauteur, perche, marteau, poids), le vainqueur rapporte neuf points, le deuxième sept points, et ainsi de suite jusqu'au huitième, crédité d'un seul point. Chacun des pays présents doit donc constituer une équipe de vingt athlètes (dix hommes et dix femmes). D'autres pays (Grande-Bretagne, Italie, Pays scandinaves) souhaitent à leur tour monter cette compétition qui a attiré l'an passé 16.000 personnes à Charléty.

MANAGEMENT

Les handicaps à la création d'entreprise

L'ouvrage de Jérôme Adam et Patrick Blanchet (*) met en parallèle les obstacles imposés par une cécité et les maux de l'entrepreneur.

« Imaginez le peu de légitimité que je pouvais avoir au départ. Issu d'une grande école de commerce, certes, mais aveugle, jeune, sans le sou et sans carnet d'adresses... » Pourtant, Jérôme Adam, vingt-neuf ans, a décroché un diplôme de Sciences po et un MBA de l'Essec, peaufiné ses études sur le campus de l'université de Tulane à La Nouvelle-Orléans, travaillé chez L'Oréal et créé Visual Friendly, une PME de 20 personnes à l'origine d'un logiciel améliorant la lisibilité sur Internet. Et puis ce fut l'engrenage des démarches judiciaires, lorsque son entreprise a déposé le bilan en 2004. Un parcours que ce fils de viticulteurs champenois retrace

avec ferveur dans un livre intitulé « Entreprendre avec sa différence », publié récemment aux éditions DFR Son histoire ? En mars 1992, dans un avion qui l'amenait en vacances aux Antilles, sa vue s'est brisée. Il avait quatorze ans. Et une tumeur au cerveau. Rentré d'urgence à Reims, il a subi une première intervention. La maladie a reculé. Mais sa vision n'est pas revenue. Qu'à cela tienne, au fil des pages, Jérôme Adam parvient à faire changer les regards. Le handicap, « vu par beaucoup comme un facteur d'incapacité à accomplir une tâche, n'est pas forcément là où on le voit », écrit-il. Et d'expliquer dans cet ouvrage de 176 pages,

qu'un handicap ne correspond pas forcément aux critères établis par la société. En témoigne Xavier Monmarché qui, depuis novembre, est en charge avec Jérôme Adam d'un cours sur la création d'entreprise à Sciences po : « Rares sont les étudiants qui remarquent immédiatement que Jérôme est non-voyant. »

La capacité à rebondir

Selon Jérôme Adam, chacun a son handicap, et les entrepreneurs n'en sont pas exempts : « Aveugle, sourd, malade, frappé par la colère du destin (un accident) ou un fléau social (la drogue), l'entrepreneur est humain, donc vulnérable », écrit-il. Qu'importent les causes !

Pour cet adepte de sauts en parachute qui, dès son livre achevé, a démarré l'entreprise individuelle EasyLife Conseil, seule compte la capacité des êtres à rebondir. « Il y a chez Jérôme une volonté d'être un exemple plutôt qu'une victime », raconte Christophe Chenu, directeur général du groupe L'Équipe, avec qui Jérôme Adam partage sa passion du football.

Ainsi est né « Entreprendre avec sa différence ». « Entreprendre, c'est tenter sa chance, s'investir, prendre des risques et croire en l'avenir, dans quelque domaine que ce soit. A travers ce livre, je souhaitais inciter les gens à transformer leurs handicaps en atouts, les inviter à se lancer et mieux faire connaître le monde de la création d'entreprise », confie Jérôme Adam aux « Echos ».

Dans un langage tantôt émouvant, tantôt humoristique, parfois abrupt et rarement politiquement correct, il dresse un parallèle entre les obstacles que sa cécité lui a imposés et les maux de l'entrepreneur sur une route pavée d'embûches. Solitude, persévérance, écoute, prise de risque... sont autant de facteurs auxquels doit faire face un PDG... ou un aveugle, seul, face à un DigiCode ou un distributeur bancaire. Or, poursuit Jérôme Adam, la culture française est peu propice aux patrons, aux personnes handicapées et aux individus qui ne sortent pas du moule. Selon lui, c'est la France qui est paralysée. Et le regard que

notre société plaque, tant sur les entrepreneurs que sur le handicap, doit changer. A commencer par un cortège de comportements politiquement corrects, qui lient systématiquement le handicap à des associations subventionnées, dont il juge la concurrence déloyale. « Pour certains, un bon infirme, c'est un infirme qui adhère à une association, pas quelqu'un qui fait fi de son handicap », écrit Jérôme Adam. Combien de fois lui a-t-on rétorqué : « Vous cherchez à gagner de l'argent sur votre handicap, c'est dégoûtant » ? Pourtant, estime ce dernier, « les produits conçus pour les personnes handicapées se révèlent souvent utiles à tous ». A l'instar de la télécommande, développée pour des tétraplégiques, ou encore des trottoirs accessibles aux handicapés mais particulièrement appréciés par les mamans dotées de poussettes. « Est-il plus scandaleux de gagner de l'argent en développant des produits répondant aux besoins des personnes handicapées ou bien de faire du handicap une affaire de bonne conscience, de créer un domaine réservé et de faire ainsi monter les prix de produits, devenus plus chers à fabriquer ? », interroge Jérôme Adam. Adopter une approche industrielle permettrait de prendre en amont les besoins des personnes handicapées et de réduire les coûts des produits, les rendant d'autant plus accessibles. Au-delà des mots, il propose, au sein d'EasyLife Conseil, d'accom-

pagner ses clients dans la mise en place de solutions simplifiant le quotidien de tous. Car « si un produit ou service est simple d'utilisation pour quelqu'un de handicapé physiquement, il sera simple pour beaucoup de monde ».

Coups de griffes

En collaboration avec la société Faber Novel, il travaille sur un système de guidage sur téléphone mobile pour s'orienter dans le métro parisien. Outre aux malvoyants, l'outil pourrait servir aux touristes égarés. Et avec Florence Daumas, spécialiste de la reconnaissance vocale, il vient de mettre au point un plan de métro électronique, de la taille d'une carte de crédit et à même de restituer vocalement l'itinéraire le mieux adapté. « Jérôme mérite qu'on l'écoute. Et si cet ouvrage donne à certains jeunes l'énergie de se lancer, ce sera réussi ! », témoigne Florence Daumas.

Certes, le livre n'est pas exempt de coups de griffes à la presse, aux administrations ou aux politiciens. Certes, Jérôme Adam et son coauteur Patrick Blanchet tiennent parfois des propos au vitriol. Mais en refermant ces pages, on mesure soudain la pertinence de la phrase de Saint-Exupéry : « On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux. »

LAURANCE N'KAOUA

(*) « Entreprendre avec sa différence », aux éditions DFR

Vos vacances en Corse... Séjour détente et nature



Au cœur d'une nature préservée, dans les plus beaux sites de l'île de Beauté, nombreuses villas individuelles ou en résidence, avec ou sans piscine, en bord de mer ou dans les terres... Demeures d'exception, prestations de standing pour des vacances de rêve.

Nombreuses autres locations, voyages, séjours en Europe et dans le Monde.

Détails sur le site Standingvacances.com

Locations

Hôtels

Voyages

Dern. Minutes